Boites d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
26 Canal et Tchoupitoulas.
28 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et S. Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave. Howard et S. Remparts
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliop.
86 Frato et et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin
91 Melpomène et Dryades: Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas. Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange. Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa. 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market
123 Melpomène et Camp.
124 St James et S. Peters
125 Felicité et Chippewa
126 Felicité, près Orange
127 St Marie et Tchoupitoulas
128 St André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St André et Magasins.
134 St Charles Avenue et Felicité.
135 St André et Dryades.
136 St André et Magnolia: Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau: H. et L. Co. No 1
138 Jackson et Laurel: Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciation et Sorapuru
145 Tchoupitoulas et Sorapuru
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté
148 Première et Constance.
152 Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Première et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxieme et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4.
193 Canal et Marais.
194 1304 St Pierre, Station de Police du 4me précinct.
196 Toulouse et Liberte.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
218 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave.
234 Canal et N. Dupré
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre
239 Bienville et avenue N. Hagan
241 Douane et avenue Carrollton
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts
246 Toulouse et Bourgogne
247 St-Pierre et N. Claiborne. Pompe No. 21.
252 Dumaine et St. Claude. Pompe No. 10
253 Ursulines et Liberté
254 Esplanade et Liberté
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursuline et N. Prieur
261 Ursulines et N. Broad
263 Chemin du Bayou et Galvez Pompe No 3
264 Ste-Anne et N. Miro
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et N. Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou Station de Chars
274 Dumaine et avenue Hagan.
276 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées près Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
293 Touro et N. Villeré
312 Annette et Marais
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Français et Grant.
318 Français et N. Broad; Stern's Factory.
321 Columbus et St-Claude
324 Columbus et N. Broad
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars
336 Lapeyrouse et N. Galvez
337 Chemin du Bayou et N. Dorgenois
338 Entree aux Parc Grounds, Rue Saurage
341 Marigny et N. Peters
342 Mandeville et Marais
345 Avenue Lafayette et Chartres
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des Chars
347 Avenue St-Roch et Villeré. Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts
354 Bourgogne et Marigny
356 Presse et N. Peters; N. E. Railroad.
361 Chouet et Royale
362 Louisa et Chartres
364 Dauphine et Montégut
365 Dauphine et Port; Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude
372 Marais et Louisa.
374 St. Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne
391 Dauphine et Indépendance.
392 Dauphine et Mazant
412 Chartres et Mazant
413 Pologne et N Rempart, Station de Chars
415 Avenue Jourdan et Dauphine
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters. Casernes des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
425 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople
435 Amelia et avenue St. Charles
436 Camp et Foubet.
437 Peniston et Collade.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas
463 Annonciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me précinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoleon. Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchapitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts
525 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville, et St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut.
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster.
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St Charles
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin
643 Avenue Carrollton et Berthe.
651 Burdette et Hickory
652 Leonidas et Berthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet.
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande quantité de pâtes italienne, huiles, conserves sardines, tabac, etc., un typewriter Remington, coffre-fort, cheval et wagon, harnais, etc.

Lazare Levy & Co. Ltd. vs Alfred Léon

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76 215 — En vertu d'un ordre de vente daté le 24 mai 1905 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MARDI, le 6 juin 1905, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres:

Un grand lot d'huile d'olive, spaghetti, macaroni, vermicelle, raisins, dates, sauce de tomattes, fromage, "metal polish", sardines, figues sèches, tabac turque, pois, riz, noix, cocos, sauces diverses, etc, aussi fourneaux à huile, tru[illegible] tables, chaises, lampes, pupitres, balances, plateforms, divers, etc., d'après l'inventaire en registre.

Aussi un "Remington Typewriter avec couverole et table.

Un coffre fort en fer

Un cheval et wagon et jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Benard Tache, avocat pour les demandeurs.

25 mai - 25 31—juin 6

Succession de Antonio Augusti.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 58,268 —Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Emily Augusti, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Abraham Goldberg avocat.

1 juin—1 5 10

EXCURSIONS DU DIMANCHE A BON MARCHÉ

SUR LE NEW ORLEANS, FORT JACKSON ET GRAND ISLE RAILROAD.

Les trains partent d'Algier à 8 heures a. m et arrivent à 7 25 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. B. LANDRY, Surintendant

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 mai 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans la succession de Helen C. Haley, No 46,325 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme lot 641 (autrefois lot 303 A), borné par les rues Iberville (autrefois Douane), Bourgogne, Remparts et Canal, mesurant, en mesure américaine 32 pieds 9 pouces de face à la rue Iberville, autrefois Douane sur 106 pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, ladite façade mesurée comme mesurant sur la ligne de la propriété, maintenant ou autrefois appartenant à Nicholas Hoey, et courant vers la rue Bourgogne, ce qu'il se quelle arrive à la ligne la séparant de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagan ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, pour billets en billets garantis par hypothèques spéciales et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de Ville dues et exigibles en 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant en prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Hy Chapella, avocat.

7 mai—7 14 21 28 — juin 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 8 juin 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 24 mai 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de W. H. Howcott vs Ellen Sidell et als No 73 308 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme lot 641 (autrefois lot 303 A), borné par les rues Marks, Du Hôtel (Pseob), Jefferson (Joliet) et Cambronne.

2° Huit certains lots de terre situés dans le septième district de cette ville et décrits comme lots lots Nos 1, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 dans l'îlet 646 (autrefois lot 303 B), lesdits lots sont contigus et mesurant ensemble 120 pieds sur la rue Gov. Treg. 296 pieds de face à la rue Jefferson (Joliet) 134 pieds sur le Chemin Coupé du Canal de la Nouvelle Orléans et 286 pieds sur la ligne divisant ladite lots des lots Nos 2 et 9 d'après le plan de L. J. Pond, daté le 12 janvier 1836.

3° Un quart d'intérêt non divisé dans un certain îlet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme îlet No 477 et borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Melpomène et Thalie.

4° Un quart d'intérêt non divisé dans un certain îlet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme îlet 447 et borné par les rues Galvez, Melpomène, Johnson et Thalie.

5° Une certaine étendue de terre dans la paroisse St Bernard, se trouvant à une courte distance du bac de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le Comté 12 S. R. 12 E, désignée comme lot 35 dans les sections 34 et 35 d'après un plan de B. Barnes, le 6 mai 1898 limitée étendue de terre contenant environ 242 59 acres. Cette propriété non autrement décrite est vendue sans aucune garantie quelle qu'elle soit.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs payant les taxes de 1905, 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant M. W. Pattee, notaire aux frais des acquéreurs.

Wm Winans Wall, avocat.

7mai—7 14 21 28—juin 4 8

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

De Propriétés Améliorées et Vacantes du Cinquième District.

Cottage Double, 209-211 Avenue Pélican, entre les rues Séguin et Bouny.

Cottage Double, 213-215 avenue Pélican, entre les rues Séguin et Bouny.

Cottage Double, 139-141 avenue Pélican entre les rues Bouny et Powder.

Terrain Vacant, avenue Pélican, entre les rues Bouny et Powder.

JEUDI, LE 15 JUIN 1905.

Mlle Marie Forester et autres les mineurs marry Edward Mc Sealy et als.

No 75,404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 2 mai 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet No 21 borné par la rue Peter (maintenant avenue Pélican), les rues Séguin, Bouny et Alix, et désigné comme lot No trois, sur un plan de A. D'Hémécourt, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à la rue Peter (maintenant avenue Pélican) sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur le devant, contenant de chaque côté cinq chambres, galerie, citerne, hangar, etc, le cour et la banquette sont pavées et connues comme Nos 213-215 avenue Pélican, entre les rues Bouny et Séguin.

Troisièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican et désigné comme lot No Trois d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté quatre chambres, galerie, citerne, hangar etc., et connu comme les Nos 139-141 avenue Pélican, entre les rues Powder et Bouny.

Quatrièmement—Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican désigné comme lot No quatre, d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842 mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française.

Termes et conditions— Un tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a en un et deux ans, en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905, au dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente l'acquéreur devant prendre possession des loyers du jour de la signature des actes de vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Jno Watt Duffy, avocat pour les demandeurs.

Bureau No 204, rue du Camp.

Conrad O. Collins, Req., Edgar M. Cahn, Req. T. H. Hill avocats pour les défendeurs.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 14 15

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Alexander J. Dwyer.

No 74,363—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, le 27 JUIN 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 mai 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Une action du stock de Dwyer Bros Ltd, à la valeur au pair de $100.00, cent dollars

2° Une moitié d'intérêt indivis dans et à deux certaines lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par le vieux numéro 52 rue Canal, et vieux numéro 71 rue Commune, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet 182, borné par les rues Canal, Tchoupitoulas, Commune et Magnolia, désignés comme lots Nos 23 et 9 et mesurant en mesure américaine comme suit lot numéro 23 a 25 pieds 5 pouces de face à la rue Commune, 25 pieds 3 lignes sur la ligne du fond qui le divise du lot No 9 sur une profondeur de 70 pieds 1/2 ligne sur la ligne de côté du lot No 22, et 72 pieds 3 pouces 6 1/4 lignes sur l'autre ligne de côté. Lot 9 a 25 pieds de face à la rue du Canal sur 25 pieds 8 lignes sur la ligne du fond sur 72 pieds 3 pouces 6 1/4 lignes sur la ligne de côté du lot No 8 et 70 pieds 1/2 lignes sur la ligne de côté du lot No 10.

3° Une moitié indivis d'intérêt dans et à une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet No 124 borné par les rues Commune, Gravier, Tchoupitoulas et Magnolia mesurant 42 pieds 2 pouces de face à la rue Commune par 59 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, en mesure américaine, ensemble avec tous les droits et usage et passage d'une allée, 3 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, commune à ladite portion de terre et d'autres, conduisant à une autre allée commune 3 pieds 11 pouces de largeur, s'ouvrant sur la rue Commune, laquelle ladite portion de terre est composé des lots originaux numéros un et deux, sur un plan désigné comme numéro un, dressé par Charles F. Zimpel, voyer, daté le 30 août 1832, annexé à un acte de partage, exécuté pardevant William Christy, ancien notaire en cette ville le 19 septembre 1832.

CONDITIONS—

Pour les effets mobiliers — comptant.

Pour la propriété immobilière — Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, et 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la portion de crédit du prix de vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, à son ou à leur ordre et par lui ou par eux endossé en blanc, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale du vendeur lieux et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur ou acquéreurs et la police ou polices d'assurance transférée au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur ou acquéreurs devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère ou leurs enchères toutes taxes ou la propriété due et exigibles dans l'année 1905, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes ou actes de vente pardevant Abraham Goldberg, notaire, aux frais de l'acquéreur ou acquéreurs.

27 mai—27 28—juin 4 11 18 25 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple,

No 2715 rue Philip.

Entre les rues Magnolia et Clara.

Succession de Veuve Matilde Thomas.

No 75 387—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI, le 22 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 19 mai 1905 de l'Hon Fred. D King, juge de la susdite Cour Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2715 rue Philip, comprenant un cottage simple retiré de la banquette, avec une allée pour voiture sur le côté et contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Première, Magnolia et Clara, désigné comme îlet No 42 d'après un plan dudit îlet fait par L. H. Pilié, voyer de ville, le 13 avril 1859, et déposé en l'étude de E. Bouny, ledit lot ou portion de terre mesurant 27 pieds, de face à la rue Philip par une profondeur de 91 pieds 9 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, en billets de un ou un et deux ans, spécialement garantie par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, la police d'assurance devant être transférée au porteur ou porteurs des billets et toutes les clauses coutumières et usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son adjudication les taxes de 1905; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant George J. Unterreiner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. W. Rischow, avocat.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 22

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Dominique Mell

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 75,622—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Christine Begg, veuve de Dominique Mell administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — Walter L. Gleason, avocat.

1 juin—1 5 10

Succession de James M. Joyce.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 76 003 — Division E— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme James M. Joyce, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—R. J. Maloney, avocat. 30 mai—30—juin 3 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Interdiction de Nevil A. Puech — No 75,907, Division D, Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

Jugement—Cette affaire est venue ce jour pour être entendue, sur l'application du demandeur, d'avoir Nevil A. Puech, défendeur, interdit:

Présents: John Dymond, Jr, avocat pour le demandeur. Lamar C. Quintero avocat pour le défendeur.

Quand, après avoir entendu les plaidoiries, l'évidence et l'argument de l'avocat, la Cour étant de l'opinion, pour les raisons ce jour verbalement assignées, que le défendeur, Nevil A. Puech, est dément et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires:

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire, décrétant que le défendeur, Nevil A. Puech, est dément et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires, et prononçant son interdiction, les frais de ces procédures devant être payés par la succession dudit défendeur.

Jugement rendu et lu en cour ouverte, le 3 mai 1905.

(Signé) W. B. SOMMERVILLE, Juge.

30 mai—30—juin 3 8

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

ÉDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS

Pour les Etats-Unis, port compris:

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris:

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

ÉDITION-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris:

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1.25 - - 3 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT du 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.